

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 3

Rubrik: Tribune libre ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bonne chance à tous les intéressés. Ceux qui auraient des doutes sur la détermination de leurs trouvaillles peuvent toujours nous les envoyer. Il suffit de détacher l'aiguille qui porte l'œuf en question et de la déposer dans une boîte d'allumettes ou un tube à comprimés avec un peu d'ouate. Nous répondrons volontiers, dans la mesure de nos connaissances, aux questions posées.

Ch. Maquelin.

TRIBUNE LIBRE

NÉFASTES PRÉSOMPTIONS

Me tambourine encore sur le tympan un vieux slogan du Dr Cl. : « Nous voulons des abeilles en plaine pour féconder nos arbres. Nous les plaçons à la montagne pour avoir du miel. »

« Nous les plaçons !!! — Halte-là... », disait une vieille chanson.

La montagne n'est pas une colonie au profit des plainiers affairistes, des théoriciens naïfs, sous l'œil pacifiste des offices de police sanitaire inconscients de leurs très réelles responsabilités.

Je vois avec plaisir un collègue profiter des ressources d'une région inexploitée. Mais avec *ordre* et *mesure*.

On m'a raconté qu'après la construction de la route Goppenstein-Kippel, nonante colonies surpeuplées ont traversé les Alpes, se sont disséminées dans une jolie vallée réputée mellifère. En fin de saison, elles se sont retirées triomphantes avec toute la récolte du pays et, en plus, avec les provisions des ruches de la vallée pillées à sec. Ça, ce n'est plus de la « pastorale », mais de la piraterie.

Mon ami regretté, M. Soavi, me racontait qu'en un temps, le Jura vaudois nourrissait les abeilles de trois cantons. La surcharge devint telle qu'il ne restait plus de récolte pour personne. Une action des apiculteurs auprès des autorités cantonales mit un frein salutaire à cette surexploitation.

Une action semblable intervint également pour protéger les montagnes neuchâtelaises, mais j'en ignore les résultats, mes anciens collègues s'étant évadés parmi les champs mellifères des collines éternelles.

Un fait

Sur conseil, j'ai tâté de l'apiculture. Mes essais de 1924 et 1925 se révélèrent encourageants, du moins au dire de mon aîné Martin

Chevrier, qui pouvait parler en connaissance de cause, puisque, avec son extracteur, il faisait le tour de la commune.

En 1926, je monte un rucher suffisant pour m'obliger à m'en occuper. A fin mai, trente-trois colonies populeuses, prometteuses de récolte.

Cette année-là, la SAR tient son assemblée à Evolène. Aug. Lasueur, l'un de mes fournisseurs d'abeilles, et Alb. Roduit, s'empressent de voir l'installation du novice. Ils me citent les noms des apiculteurs qui avaient l'acariose dans leurs ruchers, car j'avais inscrit la provenance de mes essaims et nucléis.

J'avais peine à les croire, car toutes mes abeilles, à une exception près, m'étaient parvenues munies de beaux certificats de santé sur papier timbré officiel, avec timbre et signature bien lisibles des inspecteurs. Quel microbe aurait pu résister à de si puissantes déclarations ?

Malgré tous les soins du débutant, les colonies s'affaiblirent ; 17 ont péri ; les autres n'ont donné que maigre récolte.

Frow n'avait pas encore vulgarisé sa médication.

L'année suivante, nouvelle perte de 13 colonies, dont 7 étouffées officiellement et légèrement indemnisées.

Le pauvre débutant se démena comme il put pour reconstituer son rucher. 1929 donna une jolie récolte ; mais ses colonies n'étaient pas encore en belle forme ; il dut attendre jusqu'à 1935 pour vendre un peu de miel.

Évaluez la perte.

Les responsables sont ces MM. les inspecteurs qui ont délivré des certificats de santé, sans examen très sérieux des colonies expédiées ni des ruchers qui les ont fournies.

Autres faits

En 1941, sur l'initiative de M. Ablet, président de la Fédération valaisanne, le Dr Morgenthaler donna une conférence, au Guercet, sur la loque américaine. Ce fut l'occasion de me documenter sur cette maladie, incurable aujourd'hui comme alors, et aussi de savoir la cause probable de l'état endémique de cette épizootie dans la région.

Plusieurs ruchers transhumants voisinaient avec des ruchers mal surveillés du point de vue sanitaire ; ils reprenaient leurs quartiers d'hiver en plaine sans toilette spéciale. Par la caisse d'assurance, on savait année après année qu'il y avait des cas de loque.

* * *

En 1947 éclate la loque européenne au Châtelard. Accourent au secours des apiculteurs MM. Michel Luisier, Vom Sattel, Vallet,

Soavi chez Phil. Roux, probablement le premier apiculteur valaisan ayant utilisé les antibiotiques.

On mit en cause une déficience dans la composition du pollen que les abeilles récoltent dans la vallée du Trient.

Or, quand la fièvre aphteuse se déclare dans une étable, on isole le foyer d'infection, puis on l'entoure d'une zone de protection. Pourtant les bovins sont rivés à leur chaîne et les pourceaux sont confinés dans leur bouge, tandis que les filles du soleil réclament de l'espace et des champs de fleurs. Nul n'a songé alors de restreindre l'aire de transhumance pour ménager un « no man's land » au-delà du rayon de butinage afin d'éviter la contamination, ni de procéder à un contrôle collectif lors de la désalpe des bestioles.

* * *

P. Transhume à côté de quatre ou cinq petits ruchers et de deux autres, de moyenne importance. J'ai demandé que l'on visitât chaque année les nouvelles venues. Il fallait crier plus fort, car on ne m'a pas entendu.

Deux ans plus tard : loque européenne. Séquestre généralisé.

L'année d'après, le transhumant s'infiltré dans un autre endroit. Résultat : deux ruchers contaminés.

Pendant combien d'années les ruchers séquestrés ont-ils vu leur développement compromis et leur récolte perdue ? Évaluez le dommage.

Qui en est responsable ? Peut-être le brouillard qui apporte des microbes, une symbiose latente, les maléfices d'une sorcière inconnue ?...

C. achète un vieux rucher. Nul n'en sait rien. Tout paraît en ordre jusqu'à ce que l'on sollicite la caisse d'assurance. A la longue, le mystère s'éclaircit et l'affaire se gâte par la présence de la loque américaine dans quatre localités voisines.

* * *

Mes chers collègues, convenez que prévenir est meilleur marché, plus facile, plus sûr et plus productif que de médicamenter et d'essayer de guérir. Aussi l'ancien vous lègue son « Delenda Carthago » : tout arrivage d'abeilles doit être dénoncé immédiatement, contrôlé sans délai et complètement.

A. Maistre.

2 février 1967.

Note de la rédaction. *Au moment où la saison apicole va reprendre son activité, l'on ne peut qu'approuver la mise en garde bien fondée, adressée à tous ceux qui pratiquent l'apiculture pastorale ainsi qu'à ceux qui ont la responsabilité d'autoriser les déplacements d'abeilles. Notre vénérable correspondant signale l'une des lacunes constatées dans nos organisations apicoles au cours de sa vie d'apiculteur et des dommages subis ou rapportés qui en résultèrent. Sujet bien susceptible d'alimenter les assemblées de section.*

Le seul but de ce propos, qui est celui de renforcer le zèle et la conscience professionnelle des intéressés, sera certainement atteint et ne peut que réjouir les meilleurs et sincères amis de notre correspondant.

Variétés

SOUVENIRS APICOLES

C'est en 1899, par une belle journée de mai, que je fis la connaissance de R. Heyraud de St-Maurice (VS) qui, lors d'une de ses tournées de photographe, était venu demander à mon père l'autorisation de photographier la maison qui n'était autre que le « Café des Alpes » à la Scie-sur-Bex, précisément au même endroit où E. Bertrand hivernait ses ruches.

Il prit le repas de midi à notre table de famille. Depuis cette année, j'ai eu le plaisir de le revoir chaque saison à la même date venir s'asseoir à mes côtés, jusqu'en 1905.

Je le perdis de vue de 1906 à 1912, année où j'ai à nouveau le plaisir de le rencontrer sur le quai de la gare de Lausanne, il venait de participer à une assemblée des délégués de la Romande. De 1899 à 1912, il n'avait jamais été question d'abeille entre nous, car j'ignorais que R. Heyraud s'occupait d'apiculture. Mais, depuis 1925, il ne se passait pas un mois que je ne retrouvais le papa Heyraud soit à son rucher (son petit paradis, comme il avait lui-même baptisé ce lieu) soit dans sa cuisine. Combien de fois le pasteur de la Harpe ne nous a-t-il pas surpris à des heures avancées dans la nuit et repartait en nous disant : « Je vous laisse, car je n'ai pas de connaissances en apiculture... »

Il n'était pas rare de nous séparer entre 23 h. 30 et minuit. Les après-midi de libre se passaient au rucher de papa Heyraud.

Il me souvient d'une soirée. C'était en juin 1933. R. Heyraud me dit : « Je veux vous montrer une réussite de mon dernier élevage de reines d'après mon nouveau procédé. Mais à une condition, celle de ne rien dire pour le moment, car A. Perret-Maison-neuve a eu un pépin avec la troisième édition de son livre « Apiculture intensive et l'élevage des reines ». Je ne veux pas, à aucun prix, qu'il parle de mon nouveau procédé d'élevage sur plots, dans sa quatrième édition... »

En se levant, il me dit : « une minute et je suis à vous. » Il revint avec le célèbre cadre portant exactement 64 cellules bien conformées, une seule avait été délaissée. J'avais la primeur de son nouvel élevage. Les périodiques apicoles ne furent renseignés qu'à fin 1934.

R. Heyraud était un maître, un chercheur infatigable, tant

en apiculture que dans bien d'autres domaines. Il avait créé la race du « Rhône » qui n'était autre que le croisement d'une reine cyprïote couverte par un mâle italien, tous deux de race pure. Pour lui, la plus grande difficulté était de conserver les deux races pures, il avait reméré bien des ruchers des alentours avec des reines de son élevage, sans bourse délier pour les apiculteurs. Il espérait obtenir de bons résultats, ce ne fut pas toujours le cas. Un jour, je lui expliquai comment je pratiquais avec mes ruchettes de fécondation et le mettais au courant de mes observations. Voici ce que je lui expliquai : « Je ne mets en place mes ruchettes que lorsque les reines ont quatre ou cinq jours et je les nourris avec un peu de sirop au miel chaud ; une demi-heure avant d'ouvrir le trou de vol, le soir à partir de seize heures trente, dix-sept heures, — suivant le temps —, de ce fait, ces ruchettes présentent une grande activité, les reines sortent comme en plein midi.

Ce fut un éclair dans son esprit et à fin juin 1931, il me disait : « Je puis garantir une fécondation entre 98 et 100 % avec des mâles de choix parce que je stimule la ruche italienne qui me fournit les mâles en même temps que mes ruchettes. Tout ce petit monde montre une activité remarquable et j'ai toutes les chances que mes reines seront fécondées par des mâles italiens, car à ces heures tous les autres mâles ont regagné les ruches.

Dès lors je fis de même chez moi car, j'avais vu plusieurs reines faire la navette aller et retour jusqu'à sept fois devant une lignée de dix ruches à la hauteur des trous de vol, à moins d'un demi-mètre de moi ; leur glande de « Nasanoff » grande ouverte dégageait une odeur semblable à celle d'un coing bien mûr.

C'est bien l'odeur de cette glande qui attire les mâles avant la fécondation d'une reine, n'en déplaise à certains pseudo-praticiens ou apiculteurs en chambre... il n'y en a pas d'autres, j'ai pu le constater au moins vingt fois.

Pour terminer cet article déjà bien long quoique bien raccourci, voici deux petites anecdotes.

Un jour j'arrive devant mon rucher et m'aperçois que ma ruche vitrée a lancé un essaim. Je cherche et je constate que l'herbe est foulée sous les branches d'un cerisier. Continuant mes recherches, je découvre, bien dissimulée, une caisse à essaim recouverte d'un sac sous les branches d'un cotonéastre. Les abeilles présentent une agitation peu ordinaire et un bruissement d'orphelinage, le trou de vol était encombré. De retour devant mon rucher, je fus rejoint par la personne qui avait ramassé l'essaim. « L'essaim que j'ai ramassé, me dit-elle, venait de là-haut... » « Non, lui dis-je, il est sorti de cette ruche, mais il ne va pas tarder à y rentrer ! » Je n'avais pas fini de parler que l'essaim arrivait en trombe à sa ruche. Je dis alors à la demoiselle qu'il ressortirait

le lendemain ou le surlendemain. Le lendemain, il pleuvignait, mais le jour suivant le temps était superbe. Aussi à neuf heures, je me trouvai déjà au rucher. J'avais pris quelques précautions pour dissimuler ma présence. Au dernier coup de midi sonnant au clocher de Belmont, mon essaim sort et va se poser au même endroit que la première fois ; de cet essaim je vais pouvoir retirer cinq magnifiques reines que je mettrai en ruchettes à mesure de leur capture.

Ces cinq ruchettes ont été mises en place cinq jours après leur formation ; je les surveillai pendant huit jours entre 10 heures et 15 heures. Deux reines furent fécondées une seule fois, une le fut deux fois, et deux autres trois fois. Elles s'avérèrent toutes bonnes pondeuses.

Le jour de la mise en place des ruchettes, aux environs de 17 heures, une reine fit sept fois la navette devant une lignée de dix ruches, elle rentra dans sa ruchette 11 minutes après sa sortie sans avoir été fécondée. Le lendemain, elle ne fit qu'une seule course (à 12 heures 20), la glande de « Nasanoff » grande ouverte, elle s'éleva à environ huit mètres, elle était suivie d'une dizaine de mâles. Sept minutes après, elle rentrait à sa ruchette avec le signe de la fécondation à l'extrémité de l'abdomen, elle ne ressortit point.

Reportons nous maintenant en juin de 1932. Après avoir passé la soirée chez papa Heyraud, de retour dans ma chambre, je trouvais une fiche qui me disait : « Vous restez encore deux jours à Saint-Maurice pour remplacer le mécanicien X ». Comme je prenais mon service à 12 heures, je retournai chez le papa Heyraud. J'arrivai à son magasin... Sa femme me dit qu'il n'était pas là et que je saurais bien où le trouver. Je me rendis donc à son rucher et comme d'habitude, je lançai mon petit coup de sifflet. Je vis R. Heyraud lever les bras au ciel en s'exclamant : « C'est le Bon Dieu qui vous envoie, je viens de recevoir une commande de huit reines pour le Jura Bernois, seriez vous assez aimable de me les mettre en cagettes, comme il y a deux jours. » Il m'indique les ruchettes où les reines devaient être prélevées. Je lui fis remarquer que ces ruchettes avaient fourni les reines expédiées deux jours plus tôt : « Bien sûr, me dit-il, allez à l'autre lignée. »

Ce petit incident me montrait maintenant que le papa Heyraud commençait à perdre l'habileté que je lui avais toujours reconnue.

Malgré ceci, les reines furent tout de même expédiées par l'express de 11 heures.

A son souvenir, je ne peux pas ne pas évoquer les heures passionnantes et instructives que j'ai eu la chance de passer en sa compagnie.

Lausanne, décembre 1966.

L. Mages.